

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Le Vésinet (78110)

Réponses de Nabila Keramane, au nom de la liste « Le Vésinet Écologique et Solidaire »

– le 28/02/2020 à 17:10 –

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Le plan vélo a été voté par la CASGBS à mi 2019. Il s'agit maintenant pour le Vésinet d'adopter le financement du réseau complémentaire et des infrastructures à l'échelle de la commune, et de tout mettre en oeuvre afin d'assurer la cohérence avec les communes limitrophes.

Il s'agit d'une priorité si nous voulons voir moins de voitures dans notre commune. Il est incompréhensible qu'une ville telle que Le Vésinet ne puisse disposer d'un réseau de pistes cyclables digne de notre environnement...

Action n°2 : je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 4 fois par an.

Notre liste propose que le premier Maire-adjoint soit en charge de la transition écologique de notre commune et cela concernera donc le suivi du réseau cyclable.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°3 : je m'engage

Créer un réseau express vélo Référence est faite à la diapo 8 du manifeste.

Le Vésinet doit tout mettre en oeuvre afin d'assurer la continuité du plan vélo de la CASGBS sur les grands axes.

Je le répète: une priorité pour notre liste et pour moi en tant qu'écologiste.

Action n°4 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : - Boulevard Carnot

- Route de Montesson
- Route de Croissy
- Place de la République

Le piéton et le cycliste doivent pouvoir s'épanouir au Vésinet. La place de la voiture est trop imposante.

Action n°5 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : toutes les écoles aux gares du Vésinet Pecq et/ou du Vésinet Centre (cf. diapo 10 du manifeste).

Les pelouses pourraient être adaptées pour créer ce réseau efficace et déjà naturellement séparé du trafic motorisé (cf. diapo 13 du manifeste). Il faudra porter une attention particulière au franchissement des ponts et des passerelles ferroviaires (rampes motorisées pour la montée, et freinées dans la descente : <https://youtu.be/ryc2sqjCkMs>)

Action n°6 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines de Montesson, Chatou, Croissy sur Seine et Le Pecq.

C'est tout le principe du plan vélo de la CASGBS

Action n°7 : je m'engage

Maintenir le réseau cyclable avec un soin prioritaire : nettoyage régulier des feuilles et débris (verre...), remplacement des panneaux de signalisation endommagés, entretien régulier de la peinture... Proposer des itinéraires de déviation sécurisés en cas de travaux sur le réseau cyclable.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°8 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Cf. diapo 12, exemple entre route de Montesson et Route de Sartrouville.

Cela revient à créer des zones à très faible circulation dans certaines rues (sens unique, mise en cul de sac) pour empêcher la circulation de transit à travers les quartiers résidentiels ou devant les écoles.

Action n°9 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité. Ce principe devrait être appliqué partout en dehors de la route de Montesson, de la Route de Croissy et du Bd Carnot. Des zones 30 pourraient être aménagées sur ces axes, à proximité des établissements scolaires et des intersections avec pistes cyclables.

Action n°10 : je m'engage

Transformer en zone piétonne Commencer à mettre en place une zone piétonne en centre ville, par exemple rue Thiers. Fermer définitivement le tour du lac des Ibis.

Action n°11 : je m'engage

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Action n°12 : je m'engage

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes. Exemple : <https://partagetarue94.wordpress.com/2019/01/25/rues-scolaires-pietonisees-aux-heures-decole-dans-le-94-et-autour-valorisons-les-bonnes-pratiques/>

Action n°13 : je m'engage

Mener une réflexion sur la place du stationnement Par exemple place de l'église, mais également dans les zones résidentielles, où bon nombre de places de stationnement pourraient être supprimées et redonner ainsi de la place aux piétons et autres mobilités douces et actives.

Action n°14 : je m'engage

Étendre la zone de stationnement payant pour donner un avantage comparatif aux autres modes de déplacement. Assurer à la même occasion le contrôle du bon paiement du stationnement.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°15 : je m'engage

Offrir du stationnement vélo sécurisé véligo à la gare du Vésinet Le Pecq et au Vésinet Centre. Il est nécessaire d'augmenter l'offre. Un stationnement Veligo pourrait être créé côté lac de la Station, étant donné que le pont ferroviaire de la route de Montesson est peu (pas) cyclable.

Action n°16 : je m'engage

Planter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. En centre Ville, autour de la place de la république, aux Charmettes, Ilot des Courses, et dans le quartier Princesse.

Action n°17 : je m'engage

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité.

Ceci est particulièrement applicable dans les zones à plus forte densité du PLU (zones UA et UB du PLU)

Action n°18 : je m'engage

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

A la fois pour les enfants, mais aussi pour les parents accompagnants.

Action n°19 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Ceci devrait être mise en oeuvre en premier lieu aux abords des écoles, en centre ville et aux abords des gares.

Nous proposons la piétonisation aux abords des écoles en particulier lors des entrée/sorties de classes.

[Voir notre programme](#)

Action n°20 : je m'engage

Aménager des aires logistiques de livraison pour faciliter les livraisons en ville par vélo cargo.

Service à développer par exemple les jours de marché.

Action n°21 : je m'engage

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

Action n°22 : je m'engage

Créer une maison du vélo accueillant les acteurs associatifs vélo et donnant une visibilité à la politique cyclable de la ville, la dotant notamment d'une machine à graver pour lutter contre le recel de vélos volés.

Promouvoir une culture vélo

Action n°23 : je m'engage

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

Action n°24 : je m'engage

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

Utiliser par exemple le tour du lac des ibis.

Action n°25 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Le Vésinet, c'est 3km de diamètre avec très peu de relief.

[L'exemplarité, c'est Le minimum pour des élu-e-s ...](#)

Action n°26 : je m'engage

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

Action n°27 : je m'engage

Créer une "journée sans voiture".

Action n°28 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illégitime sur trottoir et/ou aménagement cyclable Ceci inclus le stationnement des deux roues motorisés.

Action n°29 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Commentaires généraux

Je vous invite à lire notre programme que nous distribuerons dès demain à la place du marché.

Developper la mobilité douce est notre priorité et le vélo doit être l'alternative au tout voiture au Vésinet. Nos communes voisines ont fait des avancées en matière de réseau de pistes cyclables contrairement au Vésinet qui est à la traîne. Il faut impérativement changer cela. C'est une question de volonté politique.